

Traits d'avenir

Au croisement des routes, entre Chablais, Genevois, vallée Verte et vallée de l'Arve, Bonne-sur-Ménoge est un village grignoté par l'urbanisation, éclaté en différents hameaux et divisé par deux départementales qui génèrent un fort trafic. L'architecte Philippe Després s'est imprégné du site, en position dominante face au grand paysage et au vieux village, pour proposer une relecture fine, sans surépaisseur. L'ensemble multifonctions, qui comprend quatre salles d'activités périscolaires, un ensemble de

restauration complet ainsi qu'une passerelle qui le relie à l'école historique, vient ainsi s'insérer dans la pente tout en proposant de nouveaux liens avec celle-ci, ainsi qu'avec le paysage qui se trouve sublimé depuis la toiture-terrasse sommitale. En réhabilitant le contexte, au-delà du contenu, et en pensant le projet dans une optique d'évolutivité et de modularité, l'architecte tisse un bâtiment intemporel, susceptible de s'adapter aux nombreux bouleversements d'une commune chahutée par son succès.

mots clés

bois
béton
couleurs
enseignement
paysage

adresse

VI de Chenaz
74380 Bonne-sur-Ménoge

BONNE-SUR-MÉNOGE



BÂTIMENT MULTIFONCTIONS DE BONNE-SUR-MÉNOGE

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE BONNE-SUR-MÉNOGE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - DMA ARCHITECTURES
ÉCONOMISTE - DMA ARCHITECTURES
ET EA2C

BET STRUCTURE - GIRALDON
BET FLUIDES - CABINET FRADET
BET ACOUSTIQUE - AGENCE REZ'ON
PAYSAGISTE - ATELIER GARDONI

SURFACE DE PLANCHER :
899 M²

COÛT DES TRAVAUX
2 986 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
4 043 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : mars 2017
LIVRAISON : juin 2018
MISE EN SERVICE : septembre 2018



Le programme se déroule sur une colline qui domine d'une centaine de mètres, à l'aplomb, l'amorce de la vallée Verte et la route qui y mène. Il fait face, par-delà ce creux et au premier plan, à une autre ligne de crête bâtie de maisons anciennes, le Haut de Bonne, cœur historique. Plus loin, et tout autour, la vue s'évase vers le Salève, le plateau des Bornes et le Môle. Face à ce spectacle doux et souriant, l'architecte a d'abord cherché à "répondre au site". Son bâtiment multifonctions est ainsi glissé dans la pente, en haut de talus, pour offrir deux niveaux ouverts face au sud et surmontés d'une toiture-terrasse en continuité des espaces publics existants (skate-park, parking), promenade et belvédère pour jouir de la vue. L'ensemble est relié au terrain naturel en forte pente via des cheminements doux et plateaux ludiques, montée qui profite de la porosité du projet pour faciliter les liaisons entre le haut du site et la partie basse de la commune, ainsi que ses divers équipements.

Patio et lumière

L'entrée principale du bâtiment est située sur la partie haute, au nord, accessible via un cheminement en pente douce et descendant, pincé entre le parcours en toiture-terrasse qui l'embrasse et une cour bitumée habillée de gradins et plantée de quelques arbres. Cet étage supérieur profite de l'abrasion de cette partie du terrain naturel pour capter la lumière issue de ce patio par de grandes baies vitrées qui tissent son pourtour : l'éclairage naturel inonde ainsi le hall d'entrée, le couloir périphérique, ainsi qu'une salle d'activités. Les grandes dalles de béton extérieures, trame moderne et intégrée, se prolongent à l'intérieur, en façade ou en plafond, avec, comme en écho, des sols souples imitant le béton ciré. Brut, anguleux et géométrique, le matériau y est adouci au contact de parois de hêtre plein ou perforé, ainsi que de cercles plafonniers de feutre colorés (mousses absorbantes pour le confort phonique). Un apport de matières et de couleurs, chaleureux et enfantin... Les salles d'activités, modulables en salles de classe, profitent de volumes généreux (65 m²) que dilatent encore plus les allèges de fenêtres épaisses (70 cm), ainsi que les rangements intégrés en "pousse-lâche".

Pérennité et modularité

L'esprit est à l'intégration tous azimuts, mais jamais gratuite car pensée pour faciliter la pérennité et la modularité du bâtiment. D'autres illustrations : le bureau du responsable scolaire et périscolaire, logé dans l'angle sud-ouest, avec ses vitrages tracés dans le parfait prolongement des bétons, bord à bord... Ailleurs, les rangements et les lavabos des couloirs qui profitent de l'épaisseur fournie par la double peau de hêtre. Dans un avenir plus ou moins proche, celle-ci pourra facilement s'effacer au service de nouveaux projets.

Socle rouge

Au sous-sol, de plain-pied avec la pente naturelle, les espaces périscolaires et de restauration (cuisine en liaison froide, salles de 230 m² et espaces de service liés) ont été logés dans l'épaisseur du terrain, abondamment décaissé à l'arrière, sur 11 mètres de profondeur, avec

de généreux porte-à-faux qui constituent des venelles et des préaux abrités, prolongés de petites zones à jardiner. Les bétons préfabriqués courent toujours, mais colorés en rouge côté sud, pour marquer le socle -de même sur les embases de l'étage- tout en masquant quelques aspérités. Les codes intérieurs sont sensiblement les mêmes qu'au-dessus : façades en hêtre plein ou perforé, plafonds de plâtre acoustiques et façades vitrées pour garantir des transparences entre les espaces et optimiser la lumière naturelle... Enfin, la centrale de ventilation et les réseaux de chauffage sont tous logés et distribués depuis ce niveau, de telle façon qu'ils n'interfèrent pas avec les aménagements de l'étage supérieur.

"Montée des gourmands"

Pour relier le bâtiment à l'ancienne école, l'architecte opte pour une passerelle haute soutenue par des poutres. Tantôt droits, tantôt penchés, purement structurels ou dédiés aux descentes d'eaux pluviales, ces "pilotis" atténuent la rigueur du projet. À l'intérieur, le sol PVC et le plafond acoustique bas se répondent, un effet de compression à hauteur d'enfant qui permet de minimiser le chauffage dans cet espace de transition, par ailleurs ventilé : en cas de surchauffe, les clapets de ventilation s'ouvrent automatiquement. Ce "sas" de transition est par ailleurs pourvu de grandes baies vitrées, côté sud, pour apprécier le paysage et s'extasier devant la pente fortement déversante en contrebas, qui a bénéficié d'un traitement paysager associant espaces de jeux, toboggans et replats pourvus de bancs. Tout au long de ce parcours en escaliers, baptisé "montée des gourmands", les usagers peuvent prendre la pause pour profiter de quelques fruits sucrés, ceux d'un verger. Entre nature et architecture, une affaire de bon goût.

1 - Bureau de direction

2 - Liaison piétonne depuis l'aval vers le nouvel équipement

3 - Liaison couverte avec l'école maternelle existante

4 - Espace public en belvédère

5 - Salle périscolaire



74 Haute-Savoie
c.a.u.e
Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr